

## **20230415 Rue89 Lyon**

<https://www.rue89lyon.fr/2023/04/15/fin-hebergement-familles-sans-abri-metropole-lyon-associations-inquietes/>



## **Fin de l'hébergement de familles sans-abri par la Métropole de Lyon : les associations s'inquiètent**

### **L'AUTEUR**



**Marie Allenou**  
Journaliste à Rue89Lyon  
[Plus d'articles](#)

*[Info Rue89Lyon] D'ici mi-mai, des familles sans-abri, hébergées par la Métropole de Lyon, pourraient se retrouver à nouveau sans domicile. Il s'agit de ménages qui ne relèvent pas, ou plus, des compétences de la Métropole de Lyon. Celle-ci demande donc à la préfecture de prendre le relai, car ces publics relèvent de sa responsabilité. Les familles et les associations qui les accompagnent s'inquiètent.*

Mi-mars, les assistantes sociales des maisons de la Métropole ont dû annoncer une difficile nouvelle à plusieurs familles qu'elles accompagnent. Leur prise en charge à l'hôtel par la Métropole de Lyon va s'arrêter.

Selon nos informations, cette échéance a d'abord été fixée à début avril avant d'être repoussée mi-avril, puis au début mai et enfin au 15 mai.

Ces familles ne relèvent pas, ou plus, de la compétence de la Métropole de Lyon. La collectivité était allée au-delà de ses prérogatives pour financer l'hébergement de ces ménages. Cela comprend notamment des nuitées d'hôtel, coûteuses, qui pourraient expliquer la volonté de retrait de la Métropole.

## **Des familles sans-abri aux profils divers hébergées par la Métropole de Lyon**

Cette dernière explique être en discussion avec l'État pour qu'il prenne le relai. Mais l'annonce soudaine des fins de prise en charge a plongé dans l'inquiétude familles, travailleurs et travailleuses du social, et associations.



En récupérant les compétences du Département, la Métropole de Lyon est devenue compétente sur l'aide sociale à l'enfance. ©PL/Rue89Lyon

Du fait de ses missions de protection de l'enfance, la Métropole de Lyon doit prendre en charge les parents isolés avec enfant de moins de trois ans et les mères enceintes de plus de 8 mois. Aujourd'hui, certaines personnes encore hébergées, ne relèvent plus de ces situations puisque les enfants ont grandi ou des couples se sont formés.

Entre 2020 et 2022, la Métropole de Lyon, dirigée par une majorité écologiste et de gauche, avait également mis à l'abri des ménages avec enfants qui sortent de ces cases. Une initiative qu'ils ont souhaité inscrire comme un marqueur de leur volonté d'édifier une « Métropole accueillante et hospitalière » mais qui semble prendre fin, dans l'incompréhension.

## **80 ménages concernés par la fin de prise en charge de la métropole de Lyon**

« Les prises en charge à titre dérogatoire ont surtout été mises en place pour des familles dont l'un des membres présentait des problèmes de santé, détaille Laura (prénom modifié), membre du collectif des Indigné-es du social, qui regroupe des travailleurs et travailleuses du social.

Ces prises en charge étaient prolongées depuis un certain temps : plusieurs mois, voir un an. On compte aussi des ménages qui avaient été mis à l'abri dans le cadre du dispositif [Zéro remise à la rue](#), après la période covid. »

Environ 80 ménages seraient concernés par la fin de la prise en charge par la Métropole, quelle que soit leur situation, ce qui représente 200 à 300 personnes. Parmi elles, se trouvent aussi quelques jeunes migrants, pris en charge durant leur recours devant le juge des enfants pour être reconnus mineurs, et dont le recours n'a pas abouti. Laura poursuit :

« Pour les personnes prises en charge pour raisons médicales, on savait que ce n'était que temporaire et les travailleurs et travailleuses du social prévenaient les familles. Mais c'est inenvisageable que les nuitées du dispositif Zéro remise à la rue cessent, sans anticipation. C'est une violence faite à tout le monde. »

Du côté de la Métropole, on rejette l'idée d'une « fin de prise en charge ». La collectivité préfère évoquer « une discussion avec l'État pour assurer une continuité de la prise en charge, depuis plusieurs mois ».

### **« Si la Métropole se retire, c'est une rupture de parcours pour ces familles »**

La Métropole affirme qu'elle dépense chaque année « plusieurs millions d'euros » pour mettre à l'abri ces publics « à l'hôtel mais aussi dans d'autres dispositifs d'hébergement, comme les [Tiny houses](#) ».

*Lire aussi sur [Rue89Lyon](#)*

*[Métropole de Lyon : le pari risqué de la « semaine de l'hospitalité »](#)*

Ces discussions ne sont pas sans rappeler [la pression](#) exercée par la Ville de Lyon, également dirigée par une majorité écologiste et de gauche, sur la Métropole et l'État, en décembre 2022. Elle s'était engagée, hors de ses compétences, à prendre en charge des jeunes migrants, en recours pour être reconnus mineurs, pendant plusieurs mois.

Environ 80 d'entre eux étaient logés dans un [gymnase](#), que la mairie a menacé de fermer précipitamment avant de se rétracter) en fin d'année 2022. Elle a instamment demandé à la Métropole et l'État de les prendre en charge. Aujourd'hui, la Ville ferme peu à peu les lieux qui accueillent ces jeunes, au fur et à mesure des relogements.

« Ce resserrement des collectivités autour de leurs compétences est extrêmement inquiétant, affirme Véronique Gilet, directrice régionale de la Fondation Abbé Pierre. On voit que la Métropole s'est engagée sur l'hospitalité mais qu'elle est un peu à bout de souffle et aujourd'hui, l'État ne prend pas le relais.

Le problème c'est que le logement n'est pas défini par l'État comme une priorité politique. Mais si la Métropole se retire, c'est une rupture de parcours pour ces familles. »

*Lire aussi sur [Rue89Lyon](#)*

*[La politique illisible de la Ville de Lyon en matière d'hébergement d'urgence](#)*

### **Des potentielles « mises à la rue » dans la métropole de Lyon**

Même inquiétude du côté de l'Alpil, association qui œuvre pour « l'insertion par le logement », et qui accompagne plusieurs des familles qui ont été informées de la fin de leur prise en charge. Marion Pécourt, chargée de mission, donne notamment l'exemple d'un jeune couple de 22 ans avec des jumeaux de deux ans. L'un d'eux est gravement malade.

D'un côté, la chargée de mission salue les initiatives de la Métropole, qui héberge « vraiment » les publics dont elle a la charge « depuis le covid ». Elle cite la création des Tiny houses, pour les femmes isolées avec enfants, ou des [Stations](#), pour les jeunes migrants en recours (public hors compétence de la Métropole). Mais elle met en garde face aux risques que comportent ces ruptures de parcours :

« La question que tout le monde se pose c'est : où vont aller les gens ?, se demande-t-elle. S'ils trouvent des solutions par eux-mêmes, comme squatter des logements vides, ils vont être

criminalisés, d'autant plus avec la loi anti-squat passée récemment à l'Assemblée Nationale.  
»

## **283 enfants sans-abri à Lyon, « c'est trois fois plus que l'année dernière »**

Théoriquement, il revient bien à la préfecture du Rhône de prendre en charge ces familles, car elles relèvent du dispositif de l'hébergement d'urgence de droit commun, auquel toutes les personnes sans domicile ont (en théorie) droit.



Manifestation d'octobre 2022 de l'association Jamais sans toit devant la préfecture du Rhône. ©MA/Rue89Lyon

Sauf qu'aujourd'hui, le système de l'hébergement d'urgence à Lyon est complètement saturé. Aucune ouverture de place n'est prévue. Plus de 10 000 personnes sont en attente d'une place en hébergement d'urgence dans la métropole de Lyon, selon le Samu social Alynéa, et la Fondation Abbé Pierre.

### ***Lire aussi sur Rue89Lyon***

[Famille à la rue à Lyon : « Nous avons peur pour nos enfants »](#)

L'association [Jamais sans toit](#) recense aussi 283 enfants sans-abri, « trois fois plus que l'année dernière à la même période », précise Raphaël Vulliez, porte-parole de l'association. Il craint que les discussions entre la Métropole et l'État n'aboutissent pas, et qu'encore plus d'enfants ne se retrouvent dans les rues. « Mais tout ça est très flou », souffle Raphaël Vulliez, ce qui rajoute de l'inquiétude pour l'association.

Du côté de la préfecture, on assure que « des échanges constructifs (avec la Métropole, ndlr) » sont bien en cours. Elle évoque des discussions autour de « prises en charge croisées ».

Entre 2017 et 2022, le gouvernement avait mené une [politique](#) dite de « logement d'abord », avec la création de plusieurs milliers de places d'hébergement dans le Rhône, un bond sans précédent. L'État a cependant fermé les robinets fin 2022, alors même que les besoins en hébergement d'urgence et en logements sont loin d'être comblés. Pas sûr alors que la Métropole gagne son pari de faire reloger les familles par l'État. Se résoudra-t-elle à remettre les familles à la rue le cas échéant ?